



Mairie de Chaintré

Procès-Verbal Conseil Municipal du 2 novembre 2023 - 19 heures

Convocation du 26 octobre 2023

Présents : Messieurs Jean-François COGNARD, Germain DESSERTINE, Sébastien MAUREL, Jean SIMONET, Christophe PERRATON, Mesdames Géraldine GRAS-COMTET, Nicole MORAT, Ophélie PAQUET, Martine FERRET, Hélène VESSOT

Absents excusés : Fabrice LAROCLETTE, Jacqueline BOURDON pouvoir à Géraldine GRAS-COMTET, Fabienne LOGEROT, Isabelle BREUL

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023 a été transmis à chacun des membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil et propose la signature de la feuille d'adoption du procès-verbal et des délibérations : Le compte-rendu du 27 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Géraldine GRAS-COMTET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

- **Dérogation repos dominical 2024**

Plusieurs magasins situés sur la zone commerciale nous ont demandé une dérogation pour l'ouverture de leur magasin plus de 5 dimanches dans l'année (les Dimanches 14 janvier, 30 juin, 1^{er}, 8 et 15 septembre, les 17 et 24 novembre, les 1,8, 15, 22, 29 décembre 2024)

→ Le conseil, après en avoir délibéré, valide les dates proposées. Un Arrêté sera pris par la commune après avis de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

- **Pumptrack** :

Rencontre avec le commercial de la société BMX Expérience le 25 octobre dernier en présence de la commission voirie et Nicole Morat.

Visite du terrain retenu (terrain au fonds du parcours santé, coté vignes) afin d'avoir une proposition plus concrète pour pouvoir décider de la réalisation ou non du projet. Accès via le chemin du Château (parcours santé) et par le chemin des vignes au-dessus.

Tour de table et réflexions de chacun :

Nicole Morat :

Le commercial indique que les techniques perméables n'ont pas de recul pour l'instant et leur entreprise ne les réalise pas.

Sébastien Maurel :

A-t-on du recul et des renseignements face l'entretien nécessaire pour un pumptrack et les coûts.

Il faut réfléchir non seulement à l'investissement mais aussi à la gestion du site.

Géraldine Gras-Comtet :

Est d'accord sur le fait de réfléchir à l'investissement mais aussi à la gestion d'un tel site, voir également les accès (nécessité de convention ...)

Nicole Morat, Germain Dessertine :

Questionnement quant à la dépense par rapport à la fréquentation réelle du site par les enfants de

Chaintré, y aura-t-il beaucoup de monde par rapport au coût de l'investissement. Il faut être sûr de notre réflexion avant de se lancer dans un tel investissement. Les pumptracks sont le plus souvent créés en montagne en activités annexes.

Martine Ferret :

Le complexe serait une offre sportive pour un certain âge, il y aurait un site dans le haut du village (city stade) et un dans le bas.

Christophe Perraton :

Il faut prendre du recul avant de se décider et prendre en compte le coût de gestion après investissement.

Jean Simonnet :

Cette première approche permettra d'avoir une proposition chiffrée, il faudra voir la concurrence et prendre en compte le coût d'entretien.

→ A débattre au prochain conseil selon les éléments en notre possession

- **Point MAM**

Pour l'instant pas d'information complémentaire.

Si le projet se réalise, il faudra que la commune fasse un bâtiment de stockage pour le matériel communal.

- **Projet construction hangar véhicules communes**

Le bâtiment (100 m2) pourrait être construit à côté de celui de la CUMA, dans le respect du cadre et en accord avec l'environnement

- **Cérémonie du 11 novembre :**

Cérémonie à 11 heures devant le monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur à la Salle des Fresques. Le conseil est attendu 20 minutes avant au cimetière pour le dépôt des bouquets.

- **Sydesl Compte rendu Réunion de bureau vendredi 20 octobre suivi de l'Assemblée Générale**

Les Granges Les travaux d'enfouissement sont terminés, le raccordement est prévu en janvier 2024, puis suivra la dépose des poteaux et des fils.

Les Buissonnats Recensé en 2021, les travaux d'enfouissements ne pourront se réaliser avant 2025.

Il y a de plus en plus de demande des communes pour l'enfouissement des lignes, le budget du SYDESL reste identique chaque année et les matériaux augmentent. Plus 25 % depuis 2020.

Le SYDESL doit procéder par priorité, selon les exigences des communes (réfection des routes et l'enfouissement d'autres réseaux).

Chaintré est donc prioritaire, mais pas avant 2025.

Si la commune veut anticiper ces travaux, elle peut prendre en charge l'enfouissement des fourreaux et refaire le revêtement, le raccordement serait plus rapide (budget non négligeable)

Moulin à l'Or, Route des Galopières L'enfouissement de cette zone en partenariat avec la commune de Vinzelles fera partie du programme 2026, 2027.

Points lumineux La commune dispose de 190 points lumineux (éclairage publique) 14 d'entre eux ayant plus de 20 ans, ils peuvent être remplacés par des éclairages Leds.

A voir si en 2024, le Fond Vert sera renouvelé 35% de prise en charge, 35 % par le SYDESL et le reste à charge de la commune.

Chaque luminaire grillé est remplacé par un éclairage Led

- **Divers**

Tennis : voir si possibilité de remettre l'éclairage en marche → contacter l'électricien

Terrain Savy le Bas – Savy le Haut : le propriétaire actuel nous informe du changement de destination de cette parcelle (5000 m2) et de sa mise en vente prochaine.

Proposition à la commune d'acquiescer ce bien.

La commune va se positionner au prix des domaines → A suivre

Commission Voirie du 10 octobre – lecture du compte rendu :

(A noter le bouchage des trous signalés a été fait)

**Chemin du Roy de Croix*

En descendant à droite au niveau de la maison « Valette », boucher **en urgence** le grand trou et reprendre les bords du chemin à ce niveau.

Refaire la partie après le 2ème dos d'âne.

Voir pour remplacer les dos d'ânes par des « coussins berlinois » + plots de protection sur les côtés afin d'éviter que les véhicules roulent sur les accotements.

**Chemin des Darbonnes* : Les 100 derniers mètres en bas au niveau du transfo sont à reprendre.

**Les Valets* : Des reprises sont à faire

**Les Galopières* :

Sortie du virage : 5 à 10m à refaire et faire une purge.

Voir aussi vers l'abri bus, accotements à reprendre.

Pas de travaux de réfection de la route d'envisagés pour le moment tant que l'enfouissement des lignes ne sera pas fait.

Les Buissonnats : des reprises à faire à partir de la maison « Laneyrie »

Savy le Haut : chemin piétons à refaire et buser le fossé

Savy le Bas : voir avec la commission embellissement pour prévoir un massif au croisement Crêches/Chânes (pratiquement en face celui existant). Prévoir un panneau « Chaintré » pour signaler l'entrée de la Commune et dans ce cas rectifier le panneau directionnel actuel fléché « Chaintré » le renommer peut-être « Le Bourg ».

Rue du Paradis : fossé à recréer (dans le bas de la rue).

Les Cadots : la route des Cadots sera refaite au printemps conjointement avec la Commune de Vinzelles.

Cimetière : le travail de désherbage et nettoyage a été réalisé avant la Toussaint.

La pierre de seuil du portail (côté gauche) est cassée

Voir pour poser des traverses au niveau de la bordure des massifs de rosiers vers le portail, afin que la terre soit retenue, à voir avec commission embellissement.

Commission environnement : Sébastien Maurel

**Cimetière*

Prévoir une reprise des bordures à l'entrée afin d'éviter les coulées de boues du fait de la pente importante. Système à évoquer avec la commission voirie.

Paillage des rosiers à l'entrée, plutôt de type organique...

Suite d'enherbement des allées mi-novembre

**Savy-Le-Bas*

Création d'un massif à l'identique (dans sa forme) à celui présent juste en face reprendre la trame végétale dans ces deux massifs. Avec l'accord de Crêches, reprendre également le petit massif triangulaire dans le même esprit afin d'avoir une entrée de commune qui soit cohérente et harmonieuse.

Installer un panneau « CHAINTRE Savy-Le-Bas », remplacer le panneau existant par « Le Bourg ».

Faire repeindre la ligne de STOP, et les flèches indicatrices de ralentisseurs sur toute la rue.

Vers « l'entonnoir » le massif existant est détérioré par des passages de véhicules ou des stationnements.

La commission propose de supprimer le massif en le passant dans un revêtement de même type que le trottoir à proximité → à étudier.

**Place du Luminaire*

Installer le banc et déplacer la pierre sous le tilleul

Dans le massif en arrivant sur la place, demande de devis pour abattage/arrachage/suppression de la bâche/piochage du terrain (Prévision de travaux hiver 23/24)

Une proposition de réaménagement sera réalisée et transmise pour avis au conseil.

***Signalétique :** D'une manière générale, il serait intéressant de revoir l'ensemble des panneaux qu'ils soient règlementaires et/ou de domaines viticoles, afin d'avoir une cohérence et une harmonie à l'échelle de la commune.

Vidéo protection : l'installation des caméras est en cours

Piste cyclable : opérationnelle début 2024

Bulletin Municipal : Hélène Vessot

Les articles arrivent doucement

Le nouvel imprimeur nous propose deux couvertures différentes, choix à faire.

Information Agents techniques :

- Un nouvel agent, Gabin Delorme, a été recruté (20h/semaine).
- Décès du père de Franck Jeanjean le 21 octobre dernier

Miss Val de Saône : Jean Simonnet a assisté à la manifestation, très belle cérémonie d'élection

Miss Val de Saône sera présente à la commémoration du 11 novembre et l'inauguration du 18 novembre.

Vigne en Fleur : Rencontre avec la gérante pour faire un point sur l'activité, le commerce fonctionne, à noter changement de cuisinier.

Dates à venir :

11 novembre : salle des fêtes, spectacle Vendanges de l'Humour

18 novembre : inauguration réfection bibliothèque 11h30

29 novembre : visite du sénat

14 décembre : diner spectacle des aînés cabaret Moulin du Lac

15 décembre : gospel église de Chaintré

7 janvier 2024 : Vœux du Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Prochain Conseil exceptionnellement **Lundi 18 décembre** à 19 heures.

Réunion des Adjointes : Samedi 25 novembre – 10 heures

Le Maire,

Jean-François COGNARD

